



24^{ème} Rallye de chartreuse

19 - 20 Août 2017

REGLEMENT PARTICULIER RALLYES

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : 10 juillet 2017

Ouverture des engagements : 19 juillet 2017

Clôture des engagements : 9 août 2017 (cachet de la poste faisant foi)

Parution du road-book : le dimanche 13 août 2017 à 8h00 Bar chez Lyllie Avenue de la Grande Chartreuse 38380 ST Laurent du Pont

Dates et heures des reconnaissances : dimanche 13 août et vendredi 18 août 2017 de 8h00 à 18h00

Vérifications des documents et des voitures le : samedi 19 août 2017 de 7h30 à 11h30 au Cinéma le Cartus Place de l'église 38380 ST Laurent du Pont

Heure de mise en place du parc de départ le : samedi 19 août 2017 à 7h45

1^{ère} réunion des Commissaires Sportifs le : samedi 19 août 2017 à 11h00 au PC Centre Social 38380 ST Laurent du Pont Téléphone 04 76 55 20 28

Publication des équipages admis au départ le : samedi 19 août 2017 à 12h45 Place du 19 mars 1962 38380 St Laurent du Pont

Publication des heures et ordres de départ le : samedi 19 août 2017 à 12h45 Place du 19 mars 1962 38380 St Laurent du Pont

Départ de : de la 1^{ère} voiture de la 1^{ère} étape le samedi 19 août 2017 à 13h15 Place du 19 mars 1962 38380 St Laurent du Pont

Départ de : de la 1^{ère} voiture de la 2^{ème} étape Publication des résultats partiels le : samedi 19 août 2017 à 13h15 Place du 19 mars 1962 38380 St Laurent du Pont ½ heure après l'arrivée du dernier concurrent

Arrivée à : 12h44 le dimanche 20 août 2017 Place du 19 mars 1962 38380 St Laurent du Pont

Vérification finale le : dimanche 20 août 2017 Place du 19 mars 1962 38380 St Laurent du Pont dès l'arrivée du rallye

Publication des résultats du rallye le : dimanche 20 août 2017 Place du 19 mars 1962 38380 St Laurent du Pont ½ heure après l'arrivée du dernier concurrent

Remise des prix le : dimanche 20 août 2017 à 16h00 Salle des fêtes du Revol 38380 St Laurent du Pont

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile Dauphinoise organise le 24^{ème} Rallye de Chartreuse en qualité d'organisateur administratif.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile Rhône-Alpes le 10 juillet 2017 sous le numéro R26 et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro 671 en date du 10 juillet 2017

Comité d'Organisation

Président : M. CAYER BARRIOZ Serge

Secrétariat du Rallye, Adresse : CORAC 15 Chemin de l'Enclos 38380 MIRIBEL LES ECHELLES

Téléphone : 06 08 24 71 75 rallyedechartreuse@gmail.com <http://www.rallyedechartreuse.com/>

Permanence du Rallye : ASA Dauphinoise Maison Départemental des Sports 7 Rue de l'Industrie 38320 EYBENS 04 76 33 09 63 asa.dauphinoise@wanadoo.fr <http://www.asadauphinoise.com/>

Lieu, date, horaire : Lundi – Mercredi – Vendredi 13h30 à 19h et Mardi-Jeudi 13h30 à 17h00

Organisateur technique

Nom : CORAC (Comité d'Organisation du Rallye Automobile de Chartreuse)

Adresse : 15 Chemin de l'Enclos 38380 MIRIBEL LES ECHELLES

1.1P. OFFICIELS

Président du Collège :	Emmanuel VEYRET licence n° 01316
Commissaires Sportifs :	Jean BERGERAND licence n°01698 Francis POLGE licence n°06831
Directeur de Course :	Michel POTHEAU licence n°115791
Directeur de Course Adjoint :	Joëlle POTHEAU licence n°115792 Eric TERMERMAN licence n°26388
Commissaires Techniques Responsable :	Olivier CAPPELLETTI licence n°134399 Yannick MARTIN licence n°138098 Loys BORDERON licence n°183288 Gérard JOUV'HOMME licence n°51582 Sylvie DALPAOS licence n°233751
Chargés des relations avec les concurrents :	Emilie TRAMONT licence n°179234 Valérie JEUNE licence n°161099 Floréal PITARCH licence n°02729
Directeur de Course ES :	Chantal PICCHIONI licence n°181121 Jean-Luc DESHAYES licence n°61305
Tricolore :	Jean-François BARRETBOISBERTRAND licence n°02025

1.2P. ELIGIBILITE

Le 24^{ème} Rallye de Chartreuse compte pour la Coupe de France des Rallyes 2017 coef.2, le Championnat de la Ligue Rhône-Alpes 2017 et le Challenge Patrice MONTAGNAT de l'ASA Dauphinoise

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives qui auront lieu le : samedi 19 aout 2017 à 7h30 à 11h15 Ecole Primaire Privée 25 Place de l'Eglise 38380 St Laurent du Pont

Les vérifications techniques auront lieu le samedi 19 aout 2017 à 7h45 à 11h30 Cinéma le Cartus Place de l'Eglise 38380 St Laurent du Pont

Les vérifications finales seront effectuées : l'Atelier Jacques POINT ZA de Fraidière 38380 St Christophe sur Guiers Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURENENTS ET PILOTES

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 24^{ème} rallye de Chartreuse doit adresser au secrétariat ASA Dauphinoise Maison des Sports 7 Rue de l'Industrie 38320 EYBENS la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, exclusivement par la poste au plus tôt le **19 juillet** et au plus tard le **9 août 2017** (cachet de la poste faisant foi)

Tout engagement posté avant le **19 juillet 2017** sera renvoyé à l'expéditeur

Tout engagement reçu par tout autre moyen que la poste sera refusé

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 150 voitures maximum.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 310 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 620 €

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

En cas de forfait les droits d'engagement seront remboursés après la déduction suivante, et à condition que le forfait soit signalé par écrit :

- 30% pour les demandes reçues 8 jours et plus avant l'épreuve.
- 50 % dans tous les autres cas.

Les chèques seront mis en banque le 20 août 2017

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA.

L'assistance sera autorisée uniquement dans le parc d'assistance aux Echelles (Suivant le plan)

4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

Le Rallye de Chartreuse représente un parcours de 199.60 km.

Il est divisé en 2 étapes et 4 sections.

Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 40 km.

Les épreuves spéciales sont :

ES 1-3	VOISSANT	2 Passages	7.30 km
ES 2	ST FRANC	1 Passage	5.20 km
ES 4-6	GRAND VIVIER	2 Passages	7.60 km
ES 5	LE MAS	1 Passage	5.00 km

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.2.6P. Les reconnaissances auront lieu le : **Dimanche 13 août et le vendredi 18 août 2017 de 8h à 18h00**

Les reconnaissances sont limitées à 2 jours et le nombre de passage par équipage à **3 maximum** par spéciale.

Ces 2 jours de reconnaissances n'autorisent en aucun cas les excès de vitesse. Le code de la route doit être respecté. Des contrôles seront effectués et **les sanctions appliquées** conformément au règlement standards FFSA.

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaire de route : chasuble marquée de la fonction
- Chef de poste : chasuble marquée de la fonction

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX

Primes cumulables : Scratch, classe
Coupes non cumulables

CLASSEMENT SCRATCH

1 ^{er}	400 €
2 ^{ème}	300 €
3 ^{ème}	200 €

FEMININE

1 ^{ère}	310 €
2 ^{ème} (si+3partants)	180 €
3 ^{ème} (si+4partants)	120 €

CLASSES

CLASSES	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}
- 3 Partants	150 €						
4 à 9 Partants	310 €	180 €	120 €	coupe			
10 à 15 Partants	310 €	180 €	120 €	coupe	coupe		
+ de 15 Partants	310 €	180 €	120 €	90 €	60 €	coupe	coupe

- * 1 Coupe aux 3 premiers du Scratch
- * 1 Coupe à chaque équipage récompensé
- * 1 Coupe aux 3 premiers équipages féminin terminant le rallye
- * Toutes les classes seront primées séparément (exemple : A7S –A7K-A7 seront Primées séparément)

**La remise des prix se déroulera le dimanche 20 août 2017 à 16h00
Salle des Fête du Revol 38380 St Laurent du Pont**

Un pot sera offert après la remise des prix par le CORAC